



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 mars 2005
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-neuvième session
Points 36 et 148 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixantième année

La situation au Moyen-Orient

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

**Note verbale datée du 7 mars 2005,
adressée au Secrétaire général par le Représentant
permanent de la République arabe syrienne
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint une réponse aux allégations israéliennes publiées sous la cote A/59/717-S/2005/130, en date du 28 février 2005 (annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, au titre des points 36 et 148 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.



**Annexe à la note verbale datée du 7 mars 2005,
adressée au Secrétaire général par le Représentant
permanent de la République arabe syrienne
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur, me référant au document A/57/717-S/2005/130 en date du 28 février 2005, comme suite à notre lettre précédente publiée en tant que document A/59/677-S/2005/39 en date du 19 janvier 2005, d'appeler votre attention sur la persistance d'Israël à mener sa campagne frénétique pleine de toutes sortes de tromperies et de falsifications ciblant la République arabe syrienne. Cette nouvelle campagne dévoile les politiques du Gouvernement israélien qui consistent à lancer tous azimuts de vaines accusations à même de lui servir et de servir la politique de terrorisme d'État qu'il a adoptée, sans s'appuyer sur des faits, des données ou des preuves quelconques si ce n'est ceux qu'ont fabriqués ses services de sécurité et de propagande au service de ses desseins et de ses politiques.

Comme nous l'avons déclaré dans notre lettre précédente et comme cela a été établi ces derniers jours plus particulièrement, les responsables israéliens n'hésitent pas à accuser de façon tendancieuse la Syrie quelques minutes après un événement, notamment certains événements qui se sont produits dernièrement. Cela nous donne l'impression qu'Israël lui-même se comporte comme s'il était un élément de la planification et de l'exécution, comme dans le cadre de l'événement de Tel-Aviv et d'autres encore.

En ce qui concerne l'explosion survenue dans la boîte de nuit à Tel-Aviv, les autorités syriennes concernées ont rejeté toute implication de la Syrie en la matière. De plus, la Syrie a condamné cet acte et a affirmé que la partie qui l'avait exécuté, à ce moment-là en particulier, ne pouvait que servir en agissant ainsi les objectifs d'Israël. La Syrie a précisé qu'elle soutient les mesures prises par la direction palestinienne visant à unifier les efforts faits par toutes les factions en vue de reprendre le processus de paix et de mettre fin aux exécutions israéliennes aveugles de Palestiniens et à la destruction sans restriction de leurs villes, villages et infrastructures et à la poursuite de la spoliation de leurs terres et de la construction du mur raciste.

Israël s'emploie à transformer les faits et a annoncé dans sa dernière lettre que le Jihad islamique avait revendiqué l'opération de Tel-Aviv depuis Damas, alors qu'à notre connaissance le Jihad islamique n'a jamais revendiqué cela, et il n'a jamais annoncé cela au Gouvernement syrien.

D'autre part, en vue de faire la lumière sur la vérité, la Syrie affirme que les bureaux de l'organisation mentionnée dans la lettre israélienne et les bureaux des autres organisations palestiniennes sont fermés depuis longtemps et ne mènent aucune activité sur le sol de la République arabe syrienne.

La Syrie et la région arabe, de manière générale, souffrent des horreurs du terrorisme qu'Israël laisse derrière lui et dont les traits caractéristiques se manifestent dans les meurtres, les assassinats et la destruction dans les capitales et les villes du monde arabe et dans le reste du monde. De même, la Syrie, contrairement à Israël, respecte tous les engagements qui sont les siens en vertu du droit international. Le Gouvernement syrien a commencé dans ce domaine à prendre les mesures nécessaires pour adhérer aux conventions relatives à la lutte contre le

terrorisme auxquelles il n'est pas encore partie. Les États Membres des Nations Unies de manière générale, au niveau du Conseil de sécurité en particulier, connaissent la participation générale de la Syrie qui s'emploie à enrichir et à soutenir les travaux du Comité contre le terrorisme conformément aux dispositions de la résolution 1373 (2001).

Israël ne peut pas continuer indéfiniment à cacher ses véritables intentions opposées à une paix juste et complète au Moyen-Orient, raison principale de la tension dans la région, qui risque d'exploser. Israël est responsable de l'échec des pourparlers de paix qui ont duré plus de 10 ans car il ambitionne d'exploiter les gains de la paix et de maintenir son occupation des territoires arabes dans le Golan syrien, en Palestine et dans le sud du Liban. La Syrie a affirmé à maintes reprises qu'elle était prête à reprendre les pourparlers de paix, mais que ses invitations se heurtaient toujours à un refus israélien sans justification. De même, la Syrie a affirmé que les conditions requises pour instaurer la paix sont connues et font l'objet du consensus de la communauté internationale tel qu'énoncé dans les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, l'Accord de paix de Madrid, l'Initiative de paix arabe adoptée au Sommet de Beyrouth en 2002, et le principe « terre contre paix ». Une question demeure sans réponse : est-ce qu'Israël continuera à mener des politiques de falsification, de tromperie et d'escalade de la tension dans la région ou est-ce qu'il se soumettra à la volonté de la communauté internationale en instaurant une paix juste et complète dans la région?

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Fayssal Mekdad